

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[142_Correspondance de Philippe de Ségur : 1837-1870](#)[Item](#)[Larivière, le 29 décembre 1848, le Comte de Ségur à François Guizot](#)

Larivière, le 29 décembre 1848, le Comte de Ségur à François Guizot

Auteurs : Ségur, Philippe de (1780-1873)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Académie française](#), [De la Démocratie \(ouvrage\)](#), [Exil](#), [France \(1848 \(Révolution de février\)\)](#), [France \(1848-1852, 2e République\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Politique \(France\)](#), [Posture politique](#), [Réception \(Guizot\)](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1848-12-29

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote5, AN : 163 MI 42 AP 142 Papiers Guizot Bobine Opérateur 23

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Ségur, Philippe de (1780-1873), Larivière, le 29 décembre 1848, le Comte de Ségur à François Guizot, 1848-12-29

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 26/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5925>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationBrompton (Angleterre)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/12/2023 Dernière modification le 18/01/2024

Malgré l'impatience que j'ai de vous revoir - mon bien cher
 et illustre ami, je trouve notre pays si malade et notre avenir si
 obscur, que je ne fais point affaire personnelle pour hâter de mes vœux votre
 retour. Après avoir bien fait l'état des affaires, la France, ses
 vœux s'ouvrent par le malheur, attend son salut d'un homme qu'elle cherche,
 qu'elle ne trouve point et qui a son de faire, elle va s'efforcer de remplacer par
 une assemblée nouvelle. Certes, jamais le moment de l'élire ne pourroit être
 plus favorable, et plus contraire aux intérêts, d'une au^{re} de l'opinion public.
 mais est-ce aussi pourquoi il faut s'attendre à ce que ceux-ci s'obstineraient à ne
 point céder le pouvoir qu'ils tiennent encore, à se servir comme sous le Roy, et
 pour rendre après eux le gouvernement impossible, et pour pervertir l'opinion
 dont ils se sentent reprouvés. Combien de temps gagneront-ils, combien de mal
 auront-ils fait avant de céder, ce que nul est difficile de savoir à nous spectateurs
 intéressés, à moi qui le suis d'autant plus que je ne puis me dispenser, ni
 de leur vous revoir avant le développement de ce conflit, aussi dangereux
 qu'il est scandaleux. Espérons qu'au milieu de cette lutte l'ordre matériel
 reconquis, sera maintenu. Quant aux esprits, la brochure de vous qu'on
 nous annonce, ne sauroit venir plus à propos. En attendant, votre
 activité qui ne m'a jamais été plus chère, comprendra pourquoi je tiens à
 vous dire ce qui m'a décidé dans le dernier vote que chacun de nous a dû
 déposer. La lettre suivante qui pourroit devenir publique, et que j'ai dû

répondre à ces affez bons hommes d'ancien Compagnon d'Armes, sous l'explique.

Le 21. 22. 23. 24. 25.

Je leur remercie de la trop bonne opinion que vous avez de mes conseils. Mais comme il ne faut jamais conseiller que ce que l'on ferait soi-même, sous aucun prétexte. Pour dire que je suis, j'ai été, comme l'histoire. Sous quelque gouvernement que ce soit, à défendre l'indépendance de mon pays, je l'ai voulu, et ce n'est au d'ailleurs de me faire au départ, j'ai jamais. Quant à le servir l'indépendance, c'est une autre chose, mon devoir ne m'y oblige pas, ma conscience ne m'oblige au contraire aujourd'hui, à ne l'y refuser! On vous dira qu'il faut changer tout ce qui peut être, à tout ce qui se fait ici depuis dix ans, et à tout ce qui se prépare, j'ai pu en éclairer sur le parti qu'on doit prendre, et ce n'est pas moi. Certainement d'ailleurs, que le seul gouvernement convenable pour la France, est une monarchie constitutionnelle, pareille à celle qui vient de finir d'une façon si humiliante, et que lui a valu les dix ans annuels de la plus complète liberté et de la plus grande prospérité dont elle ait jamais joui, quel conseil pourrai-je donner, quand il est question de mettre au mouvement un ordre de choses, qui ne parait être l'organisation ou permanence de l'état révolutionnaire!

Tout ce que je fais comme historien, c'est que Dieu est juste, et qu'il ne punit pas que ce soit les hommes qui ont fait la Révolution, qui les terminent! C'est vous dire encore, puis que vous et vos amis me le demandez, que je n'attache pas des hommes du National, la fin des maux de notre Nation devant si subitement aussi malheureux! S'il n'est pas permis de s'abstenir, mon vote ne leur étant point acquis,

appartiendra donc au même ou opposé présent! Cette pensée me le rappelle comme vous le voyez, aussi franchement que les anciens compagnons d'armes, et je suis sûr de leur courage, les derniers et les plus à l'époque actuelle pour l'indépendance. Adieu &c

J'ai les prières que vous m'avez adressées. Mais mon bien-aimé ne peut vous quitter sans rappeler à son dernier moment, ou à son dernier moment, dans votre cabinet, le 21. 22. 23. 24. 25. à moi je ne l'oublierai jamais, ni votre heure après par le Conseil. Elle est prouvée il vous importe beaucoup de ne la laisser pas! Je vous en prie n'y manquez pas! Je vous répète ici de vive voix l'expression de mon amitié!

Léger

